Elections Législatives du 23 Novembre 1958

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (PERPIGNAN-CÉRET)

Union des Démocrates et Socialistes

pour une République Nouvelle



Paul ALDUY
Député sortant
Membre du Comité Constitutionnel
Conseiller Général de Prats-de-Mollo
Maire d'Amélie-les-Bains - Palalda
Ancien des Forces Françaises Libres

FRANÇAISES, FRANÇAIS,

Je ne suis pas de ceux qui ont découvert la nécessité de refaire la République il y a seulement quelques semaines. Car depuis des années je lutte contre les abus et les faiblesses de la IVe République. Car en mai dernier, alors que tant d'autres demeuraient tranquillement chez eux, j'ai ardemment œuvré à la mise en place de l'actuel Gouvernement qui nous a évité la guerre civile.

Je n'ai pas attendu le succès du référendum pour me prononcer en faveur de la Constitution, car je suis un des rares parlementaires qui ont participé à sa rédaction.

Catalan depuis toujours, et de la circonscription PERPIGNAN-CÉRET, **je n'ai pas attendu la campagne électorale pour me consacrer pleinement à l'expansion économique du département.** L'agrandissement de l'aérodrome de La LLABANÈRE, l'aménagement en cours d'étude de la côte sableuse et de la côte rocheuse, le projet d'extension de PORT-VENDRES, la modernisation de nos stations balnéaires, climatiques et thermales comme l'équipement de nos communes rurales et celui de Perpignan, la défense de la viticulture et de nos crus, celle de la production des fruits et légumes, celle de la pêche et de nos industries traditionnelles ont, au cours de ces dernières années, absorbé le meilleur de mon temps. Mais la politique économique doit se mettre au service des hommes et non les hommes au service de la politique économique

Durant mon mandat législatif j'ai pris à cœur de défendre, sans distinction d'opinion, tous ceux qui cherchaient un peu de justice, action qui se traduit par environ 8.000 interventions personnelles.

J'estime ne pas avoir le droit, en cette heure particulièrement grave, d'abandonner ceux qui m'ont déjà fait confiance. Ne m'étant prêté à aucun marchandage, décidé à ne pas utiliser pour ma propagande personnelle le nom du chef actuel du Gouvernement, qui doit demeurer l'arbitre entre les partis et les tendances, je me présente à vous, fidèle à l'idéal d'un socialisme humaniste, dépouillé de tout sectarisme, tourné vers le réel, hostile à un dirigisme néfaste.

Je sollicite vos suffrages :

POUR LA PAIX DANS LE MONDE

par le désarmement atomique obtenu par accord entre la France et les autres Grands.

POUR LA PAIX EN ALGÉRIE

par l'application des nouveaux principes de la Constitution à **l'élaboration desquels j'ai personnellement travaillé.**

POUR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE

— entre les **jeunes** qui, pauvres ou riches, doivent pouvoir par le pré-salaire des étudiants, accéder à toutes professions privées ou publiques ; ou s'ils veulent s'établir à la terre, dans le commerce ou l'artisanat, bénéficier d'aide en matière de logement ou de frais d'établissement.

— entre les **vieux,** dont la retraite doit être augmentée et les pensions révisées.

— entre les **salariés** de la ville, de la terre et de la mer, entre les **fonctionnaires** de toutes administrations qui doivent obtenir à travail égal un pouvoir d'achat égal, le bénéfice des mêmes lois sociales et la garantie de l'emploi.

— entre les **commerçants, artisans** et **pêcheurs**, dont le négoce et le travail doivent être garantis et échapper à une fiscalité trop dure grâce à l'instauration de l'impôt à la base qui permet de supprimer les contrôles.

— entre les **agriculteurs** du Roussillon et ceux de l'Europe pour que les nôtres ne soient pas victimes de la concurrence du Marché Commun mais trouvent au contraire le moyen de vendre davantage dans les pays de l'Europe.

POUR LA PROSPÉRITÉ DE NOTRE RÉGION

— Par la modernisation de l'Industrie et la création de nouveaux courants d'échanges internationaux.

— Par l'expansion de notre agriculture qui devra, comme la viticulture, être protégée contre les chutes de prix spéculatives, contre les importations de choc et l'emprise d'éventuels marchés nationaux.

— Par l'amélioration de l'équipement départemental et municipal.

— Par le maintien des institutions administratives et judiciaires à l'échelon de l'arrondissement et du canton.

— Par l'extension du Centre Universitaire de Perpignan.

POUR LA RESTAURATION DE L'AUTORITÉ DANS LA DÉMOCRATIE

— Le premier devoir des parlementaires est de permettre au Gouvernement de gouverner. **Leur mission est de servir la nation et non de se servir.** Si la Vᵉ République devait connaitre les mêmes faiblesses que la IVᵉ, alors la démocratie française disparaîtrait définitivement.

Telles sont mes idées, exprimées dans la clarté, la loyauté et l'honneur

C'est à vous de choisir !

VU, LE CANDIDAT :

Paul ALDUY

Député sortant - Membre du Comité Constitutionnel
Conseiller Général de Prats-de-Mollo
Maire d'Amélie-les-Bains - Palalda
Conseiller d'Ambassade - Préfet
Ancien des Forces Françaises Libres

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Henri GUITARD

Licencié en Droit
Ancien Combattant prisonnier de guerre
Maire et Conseiller Général de Céret
Chevalier de la Légion d'Honneur

IMP. DU MIDI - PERPIGNAN